

Module n°5 : Mise en situation d'une cyberattaque pour les services de Direction

Contexte

L'équipe de direction d'un établissement, sera au cœur de la chaîne décisionnelle en cas de piratage informatique ou cyberattaque. Cependant, ils ne sont pas des professionnels des SI et doivent pouvoir communiquer efficacement avec le SSI pour prendre les bonnes décisions. De même, ils devront pouvoir être dans une collaboration efficace avec les cadres, afin d'assurer le meilleur fonctionnement possible en mode dégradé. Pour ce faire, les prérogatives de chaque activité doivent être connues et une chaîne de décision claire doit être établie.

Objectifs

- Définir la chaîne de décision et le rôle de chacun en cas d'attaque
- Travailler sur un protocole d'action.

Renseignements complémentaires

Durée de la formation : varie selon les modules

Pour plus d'informations :

Audrey DAVID (a.david@anhf.fr) 04.91.17.71.28

Programme

Programme différents selon les prestataires. Renseignements auprès de l'Anfh.

Exercice

2024

Code de formation

2.11

Nature

AFR

Organisé par

Organisme au choix selon module

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences